

Arnaques, vols et racket : le BTP secoué par la criminalité sur les chantiers



Selon l'organisation professionnelle DLR, au moins 4.000 engins destinés à la construction auraient été volés en 2022. (iStock)

C'est un sujet qui frise l'omerta dans la filière BTP. Constatés et déplorés de longue date, les vols sur les chantiers de construction se sont multipliés depuis la fin de la crise sanitaire. Pis encore, la criminalité organisée semble jeter son dévolu sur les matériels qui traînent derrière les barrières de sécurité.

Signe d'une vive inquiétude, certaines organisations professionnelles se mobilisent de concert avec les pouvoirs publics et les forces de l'ordre. [Une convention a ainsi été récemment conclue en Essonne](#) entre la préfecture, la police, la gendarmerie, l'antenne départementale de la Fédération française du bâtiment (FFB), ainsi que le Syndicat des travaux publics de l'Essonne. Une concertation plus large est par ailleurs en cours depuis quelques mois entre DLR, l'organisation professionnelle des distributeurs, loueurs, entreprises de maintenance et de services pour les matériels destinés à la construction et à la manutention, et la gendarmerie et la police nationales.

Le vol d'engins de construction « devient un sujet exponentiel », au dire du président de la commission location de DLR, Joël Fruchart, qui est en train de mettre place une nouvelle commission « Halte aux vols »... Objectif premier : cerner la situation en faisant remonter de manière précise les informations diffuses du terrain, afin d'établir un état des lieux pour la période 2021-2023.

« On estime à au moins 4.000 le nombre de machines ayant disparu dans la nature en 2022, soit une perte globale de plus de 20 millions d'euros. Un chiffre certainement sous-estimé », s'alarme Joël Fruchart.

Pour sa part, la société de vidéosurveillance d'origine néerlandaise BauWatch, qui vient de publier un « Rapport de criminalité sur le secteur de la construction » en France, avance un chiffre de 1 milliard d'euros de pertes annuelles engendrées par les vols. Interrogée par « Les Echos », sa direction France n'est toutefois pas en mesure de l'expliquer.

Pour autant, ce rapport, qui repose pour l'essentiel sur une étude réalisée pour la première fois sur le plan européen par le cabinet britannique OnePoll pour le compte du groupe BauWatch, met néanmoins clairement en évidence une envolée de la criminalité dans le secteur en France, avec pour principales conséquences des retards des chantiers et des surcoûts.

L'étude, qui a conduit à interroger 500 professionnels du bâtiment et des travaux publics en octobre dernier, indique que 60 % des sondés constatent une augmentation de la criminalité sur les chantiers au cours de l'année 2023. Elle met d'autant plus en exergue une «intensité de la criminalité» que 23 % des répondants déclarent avoir été confrontés à des actes délictueux tous les deux à trois mois.

Sans surprise, les vols de cuivre (45 %) et de câbles (39 %) font figure de principaux faits constitués, précédant le petit outillage, le carburant et l'acier. De l'aveu général, l'inflation des matériaux et produits de construction a alimenté cette pratique ces dernières années. En témoignent aussi les vols de briques, de tuiles et de bois également constatés. Parmi les objets visés figurent aussi, entre autres, les véhicules (9 %) et les engins lourds (8 %).

« Le nombre de vols a augmenté depuis la fin de la crise sanitaire, sachant que depuis le coût du matériel s'est renchéri de 20 à 30 % », rappelle président de la commission location de DLR. « Toutes les marques et pratiquement tous les matériels sont concernés par les vols », ajoute Joël Fruchart.

Egalement interrogé par « Les Echos », l'assureur SMABTP assure en revanche ne pas avoir observé « d'augmentation récente de vols sur les chantiers et rien de significatif sur le cuivre ».

Cette criminalité, manifestement galopante, pourrait s'expliquer, mais pour partie, par un manque de sécurisation de bien des chantiers. « Sur le marché français, la plupart des entreprises n'intègrent pas le coût de la sécurité. La plupart de nos clients sont proactifs quand le vol est assuré », observe ainsi le directeur marketing de BauWatch France. « C'est le signe d'un certain échec. Nous avons donné des conseils très basiques, dressé des listes de bonnes pratiques », commente, de son côté, le secrétaire général de la FFB, Séverin Abbattu. Au passage, ce dernier rappelle que la fédération avait pris à bras le corps le phénomène, déjà grandissant, en 2007-2008, menant en premier lieu une enquête auprès de ses adhérents. A l'époque, le coût global de ces vols de toutes les natures était évalué de 1 à 2 milliards d'euros. La FFB avait également mené une concertation avec les pouvoirs publics, laquelle avait conduit à élaborer un dispositif décentralisé dont découle l'initiative récemment prise dans l'Essonne. « Nous sommes demandeurs d'une actualisation de ce partenariat », confie son secrétaire général, alors que la délinquance affectant la filière BTP ne s'explique pas seulement par un manque de sécurisation des chantiers, un sujet qui doit impliquer entreprises et maîtres d'ouvrage.

De fait, la criminalité prend des formes inédites pour ne pas dire inouïes. En parallèle aux larcins opportunistes et aux affaires internes dont fait état l'étude BauWatch - respectivement 39% et 29% des faits les plus fréquents déclarés -, le crime organisé (11%) s'est clairement installé.

« Le racket se développe », déplore notamment le secrétaire général de la FFB et de mentionner « l'affaire récente de Grenoble » : à la fin de l'année dernière, la préfecture de l'Isère et le parquet de Grenoble ont révélé un système d'extorsion de fonds à grande échelle affectant des chantiers à proximité de certains quartiers sensibles. La préfecture a réagi en renforçant la surveillance policière.

De son côté, le président de la commission location de DLR met en exergue « le développement exponentiel de l'usurpation d'identité, devenue une industrie ». Des sociétés frauduleuses se créent, avec le détournement du nom d'une entreprise et l'établissement de faux Kbis - l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés -, et commandent du matériel afin de s'en emparer ou en vendent, escroquant ainsi les clients trompés.

« Fin 2022, une arnaque portant sur plus de 100 machines s'est déroulée sur plusieurs régions de France en moins de quarante-huit heures. Une fausse société ayant usurpé le nom d'une entreprise de travaux publics francilienne avait alors passé commande de quelques unités à plusieurs agences de location, le tout passant inaperçu », relate, à ce propos, Joël Fruchart.

L'existence d'une criminalité organisée, de « réseaux mafieux », est d'autant plus avérée que le matériel traverse l'Europe sur des porte-chars et même la Méditerranée. On retrouve en effet les traces d'engins volés « en Europe centrale », « en Europe de l'Est », « en Ukraine », mais aussi « en Afrique du Nord ». Or, cette montée en puissance de réseaux mafieux à dimension internationale pourrait se poursuivre. « On anticipe une augmentation des vols avec la reconstruction de l'Ukraine et de Gaza », indique, sous couvert de l'anonymat, une source relevant du ministère de l'Intérieur et s'intéressant de près à cette criminalité.